



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 septembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 septembre 2010

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS OEUVRANT
DANS LES DOMAINES DE L'INSERTION ET DE
LA FORMATION

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
27 septembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Annick DEFAYE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Aurélien MANSART
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

VIE ASSOCIATIVE

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS LES
DOMAINES DE L'INSERTION ET DE LA FORMATION**

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Il vous est proposé d'accorder les subventions à des associations oeuvrant dans les domaines de l'insertion et de la formation, ci-dessous nommées :

- **L'association Resto'Clou** pour le fonctionnement du restaurant solidaire « Le Square » : **3 000 €** *Cette subvention sera imputée sur le chapitre budgétaire : 65.5231.6574.*
- **L'Association pour la Formation Professionnelle le Développement de l'Education Permanente et l'Aide à l'Insertion (ASFODEP)** pour un montant annuel de **27 500 €** afin qu'elle puisse accomplir ses missions sur l'insertion professionnelle de personnes en difficultés. Un acompte de 13 000 € ayant déjà été versé à l'issue du Conseil municipal du 31 mai 2010, il est proposé à l'Assemblée municipale d'attribuer à l'association le solde de subvention soit **14 500 €** Pour l'avenir, la Ville de Niort souhaite orienter son partenariat avec l'ASFODEP à travers des prestations d'achat de formation dans le respect du code des marchés publics. *Cette subvention sera imputée sur le chapitre budgétaire : 65.241.6574.*

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver les conventions entre la Ville de Niort et les associations suivantes :

Resto'Clou

3 000 €

**L'Association pour la Formation Professionnelle le
Développement de l'Education Permanente et l'Aide à
l'Insertion (ASFODEP)**

14 500 €
(Pour mémoire, un acompte de 13 000 €
a déjà été versé à l'issue du Conseil
municipal du 31 mai 2010)

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer et à verser aux associations concernées les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Claude SUREAU